



AFK Formations

Convention de formation professionnelle

AFK Formations – organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d’activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg – organise la conférence de Océanie LEBORGNE intitulée “Spécificités de la prise en charge psychomotrice des patients porteurs de TND”.

Information pratiques :

Date : 3 avril 2023

Horaires : 20h-22h

Nombre d’heures au total : 2 heures

Pré-requis : Orthophonistes ou logopèdes

Lieu de formation : zoom

Tarifs : 20 Euros.

Objectifs pédagogiques :

- Informer sur le métier de psychomotricien
- informer sur le bilan psychomoteur
- donner les signes d’appel
- informer sur les axes de prise en charge et sur les recommandations de l’HAS

Objectifs opérationnels :

- Permettre aux orthophonistes de savoir quand orienter les patients vers le psychomotricien
- Permettre aux orthophonistes de mieux comprendre les compte-rendus de bilans psychomoteurs
- Proposer un suivi adapté et coordonné des patients

Méthodes pédagogiques utilisées

- Présentation
- questions / réponses

Modalités d’évaluation

- Questionnaire d’acquisition de connaissances post-formation
- Questionnaire de satisfaction

Accessibilité :

Pour toutes les situations de handicap ou besoin d’adaptation de la conférence, merci de nous contacter le plus en amont possible (1 mois) pour étudier la faisabilité et les adaptations possibles de la formation

: logistique, technique, pédagogie et animation de la formation.

Entre les soussignés :

AFK Formations

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité
44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg
Représenté par Aurélia FORESTIERI-KELLER 8, rue du vignoble 67530 OTTROT

dénommé l'organisme de formation

ET

Prénom :

Nom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

.....

..... Numéro ADELI

.....

dénommé le stagiaire.

Est conclu le contrat de formation professionnelle suivant, en application des dispositions
du livre III de la Sixième partie du Code du Travail.

Modalités et délais d'accès :

Possibilité de s'inscrire jusqu'à la veille de la fin de diffusion du replay, soit le 2 juillet 2023.

Pour le règlement, veuillez joindre à cette convention correctement complétée et signée, le
règlement de 20 Euros (paiement par chèque à l'ordre de Aurélia FORESTIERI – KELLER à envoyer au
8, rue du vignoble 67530 OTTROT ou par virement IBAN FR76 1027 8012 7000 0210 5980 122 Bic
CMCIFR2A).

Toute annulation de votre inscription qui interviendrait plus de 7 jours avant le début du stage
donnera lieu à un remboursement.

De manière générale, en cas de problème ou de réclamation merci de me contacter par mail
(aureliaforestierikeller@gmail.com), nous chercherons des solutions dans la mesure du possible.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Strasbourg sera seul
compétent pour régler le litige.

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se
rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.
Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

A, le

AFK Formations



Le stagiaire